



COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

Réunion du 24 février 2025 à 18h

Procès-verbal n°1/2025

Membres présents (3) : Mme Estelle DUPETIT, M. Antoine FONTAINE et M. Gilbert LEJEUNE.

Est également présente : Noémi CHEVALIER-MICHON (référente siège fédéral).

Les membres de la CSOE se sont réunis par visioconférence afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Election du président de la CSOE
2. Composition de la CSOE
3. Validation des candidatures à l'élection d'un représentant des clubs à la Commission fédérale en charge de la répartition des fonds
4. Arrêté des modalités de vote à l'élection d'un représentant des clubs à la Commission fédérale en charge de la répartition des fonds
5. Questions diverses
6. Prochaine réunion

La séance est présidée par Mme Estelle DUPETIT.

1. ELECTION DU PRESIDENT DE LA CSOE

Estelle DUPETIT présente sa candidature.

Résultats du vote (Balotilo) :

Approuvez-vous la désignation de Mme Estelle DUPETIT comme présidente de la Commission de surveillance des opérations électorales ?

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 3

Non : 0

Ne se prononce pas : 0

Estelle DUPETIT est élue présidente de la CSOE.

2. COMPOSITION DE LA CSOE

Une réflexion est lancée sur l'intégration de membres de droit issus des commissions suivantes : CFJR / CFE / instances disciplinaires.

3. VALIDATION DES CANDIDATURES A L'ELECTION D'UN REPRESENTANT DES CLUBS A LA COMMISSION FEDERALE EN CHARGE DE LA REPARTITION DES FONDS

A la date limite de candidature, fixée au 17 février 2025, deux candidatures ont été reçues :

→ Monsieur Slai BASSMA, non licencié,

→ Madame Miriam ROMERO, licenciée et co-présidente de la section baseball-softball-cricket du PARIS UNIVERSITÉ CLUB, affilié sous le numéro 075003.

Après étude des candidatures, la CSOE déclare :

- Irrecevable, la candidature de Monsieur Slai BASSMA, ce dernier n'étant pas président d'un club affilié,
- Recevable, la candidature de Madame Miriam ROMERO.

La CSOE demande au siège fédéral de communiquer en son nom la candidature ainsi validée au plus tard le 25 février 2025.

4. ARRETE DES MODALITES DE VOTE A L'ELECTION D'UN REPRESENTANT DES CLUBS A LA COMMISSION FEDERALE EN CHARGE DE LA REPARTITION DES FONDS

La CSOE décide que l'élection au poste vacant de représentant des clubs à la Commission fédérale en charge de la répartition des fonds sera soumise au vote à distance par voie électronique, via la plateforme de vote Balotilo, sur une période ouverte à compter du 4 mars 2025 et qui s'achèvera le 15 mars 2025 à 10h.

La CSOE fermera les votes puis communiquera les résultats sur le site internet fédéral au plus tard le 21 mars 2025.

5. PROCHAINE REUNION

La prochaine réunion de la CSOE est prévue le 18 mars 2025 à 12h.

Estelle DUPETIT

Présidente



Noémi CHEVALIER-MICHON

Secrétaire de séance

